

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U2201 Appréhender le monde			
Ancien Code	PEUN2B21MONDE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EUB2210		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Anissa DELEPIERRE (delepierea@helha.be) Robert NICOLAÏ (nicolair@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) HELHa Gosselies Véronique DE TILLESSE (detillessev@helha.be) Nathalie DETRY (detry@helha.be) Maxime LEGRAND (legrandm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) Raphaël VANTOMME (vantommer@helha.be) Zelda VEUGELEN (veugelenz@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Définir, expliquer et utiliser dans un contexte défini des savoirs et savoir-faire articulés autour de ceux décrits dans le référentiel du tronc commun.
- Construire une analyse matière personnelle, ciblée et adaptée au niveau d'enseignement visé tenant compte des savoirs visés, des prérequis et des obstacles.
- Formuler une question en lien avec une problématique scientifique.
- Construire une séquence d'apprentissage respectant la démarche d'investigation/de réalisation correspondant aux objectifs d'apprentissage visés.
- Analyser des séquences pour évaluer la pertinence des choix opérés.
- S'appuyer sur des référents théoriques pertinents.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN2B21MONDEAAppréhender le monde : sciences et formation manuelle, techn 30 h / 2 C

PEUN2B21MONDEBAppréhender le monde : français 15 h / 1 C

PEUN2B21MONDECAppréhender le monde : éducation culturelle et artistique 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN2B21MONDEAAppréhender le monde : sciences et formation manuelle, techn 20

PEUN2B21MONDEBAppréhender le monde : français 10

PEUN2B21MONDECAppréhender le monde : éducation culturelle et artistique 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les différentes activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender le monde : sciences et formation manuelle, techn			
Ancien Code	22_PEUN2B21MONDEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2213		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lily DESMONS (desmonsli@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise à outiller les étudiants pour l'analyse et la construction de séquences didactiques interdisciplinaires, notamment en sciences, en français et en musique.

Plus précisément, la partie sciences couvre l'enseignement de l'analyse d'une démarche d'investigation ainsi que les concepts et les malentendus des élèves de maternelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera familiarisé avec l'analyse de la démarche d'investigation et la pertinence des choix opérés.

Il sera capable de formuler des questions en lien avec une problématique scientifique.

L'UE inclut également l'analyse de supports et la création de traces évolutives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Il s'agit d'analyser les phases de la démarche d'investigation en s'appuyant sur des contenus disciplinaires, en lien avec le référentiel du tronc commun.

La matière scientifique abordée sera en lien avec le référentiel du tronc commun de l'enseignement maternel.

Démarches d'apprentissage

Confronter les élèves à une démarche d'investigation afin d'en analyser les étapes, les concepts et les malentendus. Représenter la place de l'erreur dans l'apprentissage.

Une réflexion didactique sera menée sur la récolte des représentations initiales et sur la production de traces évolutives.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant répond aux questions posées durant le cours par les étudiants.

À la demande de l'étudiant, des explications supplémentaires peuvent être fournies.

Sources et références

- Référentiel Sciences du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles
- Les Programme de l'école primaire - Enseignement catholique fondamental
- Ouvrages de référence renseignés dans les supports de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont disponibles sur Connected, afin que certains documents permettant d'approfondir la matière.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets sciences et FMTT, français et éducation culturelle et artistique. Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune. La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage, lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de L'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender le monde : français			
Ancien Code	22_PEUN2B21MONDEB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2212		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël VANTOMME (vantommer@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise à outiller les étudiants pour l'analyse et la construction de séquences didactiques interdisciplinaires, notamment en sciences, en français et en musique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Définir, expliquer et utiliser dans un contexte défini des savoirs et savoir-faire articulés autour de ceux décrits dans le référentiel du tronc commun.
- Construire une analyse matière personnelle, ciblée et adaptée au niveau d'enseignement visé tenant compte des savoirs visés, des prérequis et des obstacles.
- Formuler une question en lien avec une problématique scientifique.
- Construire une séquence d'apprentissage respectant la démarche d'investigation/de réalisation correspondant aux objectifs d'apprentissage visés.
- Analyser des séquences pour évaluer la pertinence des choix opérés.
- S'appuyer sur des référents théoriques pertinents.
- Analyser des supports médias et en créer comme trace des apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En articulation avec les phases de la démarche d'investigation / de réalisation, travail sur la conception de l'oral et de l'écrit :

- Découverte et apprentissage des fonctions de l'oral et de l'écrit - Communication objective / subjective
- Structures de texte (notamment la chronologie, la silhouette et le contenu)
- Genres littéraires : documentaires narratifs et scientifiques, livres sociaux ...
- Apprentissage du vocabulaire : notions lexicales, vocabulaire spécifique...

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

Des sources et des références seront données au fur et à mesure des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents et feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles de l'étudiant, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets sciences et FMTT, français et éducation culturelle et artistique. Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune. La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage, lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exo	100			Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Appréhender le monde : éducation culturelle et artistique			
Ancien Code	22_PEUN2B21MONDEC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2211		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Zelda VEUGELEN (veugelenz@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise à outiller les étudiants pour l'analyse et la construction de séquences didactiques interdisciplinaires, notamment en sciences, en français et en musique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera familiarisé avec l'analyse de la démarche d'investigation et la pertinence des choix opérés. Il sera également capable de construire une séquence d'apprentissage respectant la démarche d'investigation/de réalisation correspondant aux objectifs d'apprentissage visés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les activités d'apprentissage qui seront mises en oeuvre avec les étudiants s'adapteront en fonction des situations pédagogiques abordées. Elles s'inscriront dans la liste générale suivante :

- Apprentissage de techniques de chant sur base des besoins pédagogiques propres aux élèves pour lesquels les étudiants devront préparer des séquences adaptées.
- Découverte du folklore belge
- Exercices de percussions avec le corps et élaboration de partitions codées.
- Découverte des principaux instruments de musique.
- Développement de la créativité en vue d'une éducation musicale financièrement accessible.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Des liens seront faits entre théorie et pratique mais également entre les différentes étapes d'acquisition de connaissances, d'appropriation des savoir-faire et des savoir-être, sur base, notamment des stages prestés en classes.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera accompagné dans ses questionnements et ses difficultés mais aussi dans ses progrès. Des activités pédagogiques concrètes seront mises en oeuvre et supervisées en classe.

Sources et références

Des ouvrages, des jeux et du matériel en lien avec l'éducation musicale sont présentés. L'enseignant précisera lors des différents cours les ressources utiles en vue de développer certains sujets en pratique.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.

Documents postés sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets sciences et FMTT, français et éducation culturelle et artistique. Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune. La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage, lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

En musique, l'évaluation se fera de manière orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exo	100			Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).